

Chers partenaires,

Comme vous le savez, la période touristique des vacances de Noël s'annonce bien différente cette année.

Les propos laconiques du Président de la République mardi soir, suivis des tentatives de justifications et de précisions du Premier Ministre hier, ont plongé l'ensemble de la montagne française dans la stupeur.

Il ne sera donc pas possible d'ouvrir nos équipements de remontées mécaniques durant les fêtes de Noël, et sans doute durant une partie du mois de janvier. Comme vous le savez, l'incidence sur l'activité économique est considérable, puisque la motivation première de nos vacanciers en séjour d'hiver est pour 82% d'entre eux liée à la pratique du ski alpin. Dès lors, il convient de s'adapter, quoi qu'il en coûte...

S'adapter ne signifie bien entendu pas changer de positionnement, ou de stratégie globale. Le ski reste le produit phare de l'hiver, mais le contexte actuel nous incite (en plus de l'évolution progressive des comportements) à travailler sur la diversification de l'offre.

Ainsi, durant les semaines à venir, l'ensemble des acteurs de la station au premier rang desquels les collectivités publiques, DSV, Valmorel Gestion, l'ESF et l'Office de tourisme, travailleront de concert à la mise en place d'un produit touristique spécifique pour la période des vacances de Noël. L'objectif principal étant de combler le manque de ski par le renforcement de produits d'animations et de services, avec par exemple le maintien de navettes, l'ouverture du cinéma, le renforcement des animations, l'adaptation des activités de l'Ecole de Ski...

Il est encore prématuré d'annoncer le dispositif précis, sachant que celui-ci devra s'inscrire dans une logique globale et qu'il devra bien entendu tenir compte des éventuelles restrictions (ou allègements) possibles. Nous attendons d'ailleurs la diffusion du décret, qui espérons-le, nous apportera des informations précises quant à nos possibilités d'intervention.

Par ailleurs, l'ensemble des associations et représentants de la montagne ont travaillé sur un protocole visant à appliquer de façon renforcée les mesures sanitaires dans les stations. Dans le cadre de ce protocole, les Mairies et la Communauté de communes ont prévu de mettre à disposition des employés et staffs saisonniers, des tests antigéniques ainsi que l'ensemble du dispositif nécessaire à la réalisation de ceux-ci. Il vous sera précisé dans les semaines à venir le mode opératoire précis.

Messieurs Jean-Michel Vorger et André Pointet souhaitent réunir chaque semaine l'ensemble des acteurs institutionnels et représentants de la destination afin d'avancer de façon progressive et concertée.

Je communiquerai auprès de vous avec la même fréquence, afin que vous disposiez de toutes les informations nécessaires.

Comme indiqué lors de mon message du 4 novembre dernier, il convient d'harmoniser nos discours afin d'éviter une cacophonie qui pourrait se révéler extrêmement préjudiciable pour notre destination, et de façon plus large pour l'ensemble de la montagne française.

Voici les éléments de langage que je vous invite à utiliser pour les jours à venir :

« Dans le cadre des mesures gouvernementales actuelles, le domaine skiable de Valmorel est fermé. Mais notre destination et l'ensemble de nos professionnels sommes prêts à vous accueillir pour des fêtes de fin d'année riches de découvertes et de nouveautés ! Des allègements ou des restrictions peuvent être mis en place concernant la pratique de certaines activités, n'hésitez pas à vous rendre sur www.valmorel.com »



En résumé, des efforts seront faits de la part des différents acteurs de la destination afin de proposer un produit touristique enrichi et adapté à cette période de Noël « unique ». L'Office de tourisme se tient à la disposition de tous les acteurs proposant des initiatives allant dans le sens d'un renforcement de l'offre qui sera proposée à nos vacanciers.

Prenez soin de vous,

Matthieu Magnin